



CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS D'ACCES AUX ECOLES SUPERIEURES



Sont admis à participer au concours national d'accès au second cycle des Ecoles Supérieures SNV :

1. Les étudiants de l'ENSA inscrits en deuxième année en 2018/19 et admis en classe supérieure avec moyenne de 10/20 ou plus,
2. Les étudiants de deuxième année ENSA de l'année 2017/2018 ayant échoué au concours de la session de juin 2018.
3. Les étudiants inscrits à l'université en **filières Biologie ou Agronomie** n'ayant enregistré ni redoublement ni rattrapage durant tout leur cursus :
 - Etudiants Majors de promotion de la 2^{ème} année ou de la 3^{ème} année
 - Etudiants de la 3^{ème} année ayant une moyenne annuelle $\geq 13/20$

N.B. 1 : Le classement des candidats issus de l'université se fera séparément pour les majors de promotion de 2^{ème} année et de 3^{ème} année, ainsi que pour les étudiants de 3^{ème} année ayant une moyenne $\geq 13/20$. L'ENSA donne la possibilité à 30 candidats de l'université à passer le concours. La sélection de ces 30 étudiants se fera comme suit : la priorité est donnée aux majors de promotions de la 3^{ème} année, suivis des étudiants ayant une moyenne $\geq 13/20$ en 3^{ème} année, s'il y a place, ils seront suivis des majors de promotions de 2^{ème} année s'il y a encore place.

AFFECTATIONS VERS LES ECOLES SUPERIEURES

A l'issue du concours, tous les étudiants ayant subi le concours au niveau des différents centres d'examen du domaine SNV seront classés sur une même liste, et leur affectation vers les écoles supérieures se fera selon leurs **vœux** et leurs moyennes dans la limite des places disponibles au niveau de chaque école supérieur.


DATES IMPORTANTES

- Date du concours : le **mardi 08 octobre 2019**
- Dépôt des dossiers de candidatures : du **22 au 29 septembre 2019**
- Affichage le **30 septembre 2019** sur le site de l'ENSA de la liste des étudiants issus de l'université admis à passer le concours d'accès aux écoles supérieures.
- Retrait des convocations au concours : **02 et 03 octobre** au niveau CP de l'ENSA

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE

- Demande manuscrite précisant le N° du téléphone mobile et l'adresse email du candidat
- Une photo d'identité récente
- Relevés de notes depuis la première année,
- Attestation de non redoublement depuis la première année,
- Attestation de major de promotion, en 2^{ème} ou en 3^{ème} année.
- Copie du dernier certificat de scolarité
- Attestation de bonne conduite

Matières du concours



Epreuve	Matière	Durée	Coefficient
Epreuve 1	Biologie Cellulaire* OU microbiologie*	03h00	1
Epreuve 2	Chimie* OU Génétique*	03h00	1

*matières au choix de l'étudiant.